

BOISSY

MAG

#200

Octobre/Novembre 2026

www.ville-boissy.fr



TARIFS COMMUNAUX

• Comprendre ce qui change p.17



- 03 > Édito
- 04 > Retour en images
- 06 > Actualités
- 10 > Cadre de vie
- 17 > Focus
- 21 > Enfance
- 22 > Jeunesse
- 25 > Vie associative
- 27 > Portrait
- 28 > Libre opinion
- 30 > Infos pratiques



4 > Fête de la ville



12 > La lecture se partage avec deux nouvelles boîtes à livres



21 > Conseil municipal des enfants : 15 nouveaux élus



25 > Les Foulées Roses

➤ *Dans les moments difficiles, la solidarité n'est pas un mot : c'est une manière de gouverner.*



Votre maire,
Régis Charbonnier

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Cette rentrée a eu des airs de fête. La saison culturelle s'est ouverte avec « *L'art d'avoir toujours raison* », un spectacle aussi drôle que percutant, qui nous a rappelé combien le théâtre sait nous faire rire en nous faisant réfléchir.

Elle s'est poursuivie avec la première édition du Boissy Film Festival, notre tout premier festival de cinéma, que vous avez pu savourer dans de nouveaux fauteuils bien plus confortables. Ce n'est pas un détail : c'est le signe que la ville investit dans la culture, parce qu'elle appartient à toutes et à tous.

Je veux aussi vous parler d'un sujet plus délicat : les tarifs municipaux, qui évolueront de 5 % au 1^{er} novembre 2026. Cette décision, nous ne la prenons pas de gaieté de cœur. Elle répond à la baisse des dotations de l'État et à un contexte financier difficile pour toutes les communes.

Pendant des années, Boissy s'est efforcée de limiter au maximum l'impact de ces hausses sur votre budget. Mais maintenir des tarifs inchangés alors

que les coûts augmentent devient une équation impossible, qui finirait par fragiliser la qualité de vos services publics. Rappelons aussi que le tarif facturé n'a jamais correspondu au coût réel d'un service : la ville en prend toujours une part importante à sa charge.

Surtout, cette évolution s'accompagne d'actions concrètes pour votre pouvoir d'achat. Le cinéma propose désormais un tarif unique à 4 €, avec une carte dédiée, pour que le plus grand nombre profite des séances.

La campagne d'achat groupé d'énergie, menée avec Ecodigo, apportera une aide réelle à plus de 500 foyers boisséens. Et notre jeunesse n'est pas oubliée : aide au permis de conduire, soutien aux projets, formation BAFA... autant de coups de pouce pour les accompagner dans leurs envies.

Dans les moments difficiles, la solidarité n'est pas un mot : c'est une manière de gouverner. Soyez assurés que la ville reste, et restera, à vos côtés.

Bien fidèlement.

1



1



1



2



3



3



1 > Le 5 septembre, la **Fête de la Ville** et le **Forum des associations** ont réuni habitants et associations en présence des élus de la majorité.

3



2 > La **cérémonie des médailles du travail** s'est tenue le samedi 10 octobre, en présence de M. le Maire, et a récompensé 10 personnes pour leur parcours professionnel et leur engagement.

3 > La première édition du **Boissy Film Festival** s'est déroulée du 2 au 13 octobre, avec au programme une sélection de films du Festival de Cannes, des avant-premières, des rencontres et des films incontournables pour tous les cinéphiles.

Calendrier de la boutique éphémère

15 rue de Paris

Du 2 au 9 NOVEMBRE

ATOUTMARK

Prêt à Porter SCHOTT

Homme/Femme/Enfant, sacs à main et accessoires

Du 9 au 30 NOVEMBRE

8 MARS BIJOUX

Éléments de décorations en résine époxy, bijoux faits main



Du 30 NOV. au 7 DEC.

MA BOUTIQUE 3D

Fabrication, personnalisation d'objets 3D

Du 7 au 14 DECEMBRE

8 MARS BIJOUX

Éléments de décorations en résine époxy, bijoux faits main

Du 14 au 21 DECEMBRE

LES TOUS PETITS D'ABORD

Bodys ,pyjamas, robes et ensembles



Du 21 au 28 DECEMBRE

MA BOUTIQUE 3D

Fabrication, personnalisation d'objets 3D

La ville aux côtés des commerçants

Depuis quelques mois, la ville renforce son accompagnement des commerçants, artisans et porteurs de projets par la mise en place d'un poste de manageuse du centre-ville. Cette mission permet d'assurer le suivi des projets, de faciliter les échanges avec les services municipaux et de contribuer au développement de l'activité économique locale.

Depuis octobre, des tournées régulières dans les commerces sont organisées toutes les deux semaines. Ces rencontres permettent d'échanger avec les professionnels, de recueillir leurs besoins et de les accompagner dans leurs démarches.

Les principales missions

- Accompagner les commerçants, artisans et porteurs de projets dans leurs démarches ;
- Participer à l'animation du centre-ville et à l'organisation d'événements ;
- Contribuer à la revitalisation commerciale et à l'amélioration des espaces du centre-ville ;

Commerçant, artisan, propriétaire d'un local ou porteur de projet ? Vous pouvez contacter la manageuse du centre-ville ou venir échanger lors des prochaines tournées dans les commerces.

Céline GENTY - Manageuse du centre-ville et chargée du développement économique - Direction du développement urbain - 3 rue de la Pompadour - 01 45 10 23 84



Qui entretient le trottoir devant chez moi ?

Feuilles mortes, mauvaises herbes, déchets ou trottoir abîmé : qui doit intervenir ? À Boissy, l'entretien des trottoirs repose à la fois sur les riverains et les services publics.

Les habitants sont invités à assurer l'entretien courant devant leur habitation : balayage, ramassage des feuilles mortes et petits déchets, et désherbage au pied de leur façade ou de leur clôture.

De leur côté, les services de la ville et de Grand Paris Sud Est Avenir assurent le nettoyage et l'entretien des espaces publics selon leurs compétences respectives. En cas de trottoir dégradé, d'affaissement ou de dalles descellées, les riverains ne doivent pas entreprendre de réparations eux-mêmes, mais signaler le problème aux services compétents. Pour tout dépôt sauvage ou problème de propreté de l'espace public, les habitants peuvent également alerter la ville.

En résumé : l'entretien courant devant chez soi relève des riverains, tandis que les réparations et les travaux de voirie sont pris en charge par les services compétents.



Colis de Noël et Banquet des seniors

La ville offre un colis de Noël aux Boisséens âgés de plus de 65 ans inscrits auprès du CCAS.

La **distribution** aura lieu :

- **10 décembre** : salle Tohu-Bohu, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- **15 décembre** : salle du Tribunal, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le **Banquet** des seniors se tiendra le **samedi 21 novembre** à partir de 12 h.

Ces deux rendez-vous sont réservés aux habitants s'étant préalablement inscrits auprès du CCAS.



Conflits de voisinage : comment réagir ?

Bruits excessifs, haies envahissantes, problèmes de clôture ou nuisances liées à des travaux... Les conflits de voisinage peuvent rapidement s'envenimer. Le dialogue reste toutefois la première étape pour trouver une solution amiable.

Quel rôle pour la ville ?

La ville peut intervenir en cas d'atteinte à la tranquillité, à la sécurité ou à la salubrité publiques. En revanche, les litiges privés, comme les limites de propriété ou la mitoyenneté, relèvent d'un règlement entre particuliers.

Des solutions proposées par la ville

Deux dispositifs gratuits sont proposés aux habitants :

- **Conciliateur de justice** : M. Marc Tarrade, au CCAS, 7 boulevard Léon Révillon. Permanence un jeudi après-midi tous les 15 jours, sur rendez-vous. Tél. : 01 45 10 61 32.
- **Consultation juridique gratuite** : uniquement sur rendez-vous au 01 45 10 61 61 ou à l'accueil de la mairie, 7 boulevard Léon Révillon. Consultation le samedi matin hors vacances scolaires.

À retenir : privilégiez le dialogue et, si nécessaire, faites appel à un tiers neutre pour faciliter la recherche d'un accord.

Inscription sur les listes électorales

L'élection présidentielle se tiendra les 18 avril et 2 mai 2027, pour le premier et le second tour. Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique à 18 ans, sous certaines conditions. En revanche, si vous venez d'emménager à Boissy-Saint-Léger et souhaitez y voter, vous devez effectuer cette démarche.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur service-public.fr, rubrique « Élections », ou vérifier votre inscription et connaître votre bureau de vote.

Il est également possible de s'inscrire directement en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire Cerfa n° 12669*02.

Les citoyens ressortissants de l'Union européenne résidant en France peuvent également voter aux élections municipales et européennes, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires correspondantes.





Jardins et balcons fleuris : découvrez les lauréats !

Comme chaque année, le concours des jardins et balcons fleuris s'est déroulé au début de l'été à Boissy-Saint-Léger. Une belle occasion de mettre à l'honneur les Boisséens qui contribuent, par leur talent et leur implication, à embellir la ville.

Jardins fleuris, balcons soigneusement aménagés et compositions florales : les participants ont rivalisé de créativité pour partager leur passion du jardinage et de la décoration végétale. Les lauréats ont été récompensés lors de la Fête de la Ville, à travers la remise de lots venant saluer leur investissement.

Découvrez les résultats du concours

Catégorie A : Maison avec grand jardin

- 1 - Colette Briard ex aequo avec Annie et Roger Villeret
- 3 - Christianne Jagrin
- 4 - Géraldine Jagrin

Catégorie B : Balcon et fenêtre

- 1 - Annie Alliot
- 2 - Thierry Simon
- 3 - Josette Minvielle

Catégorie C : Potager fleuri

- 1 - Les jardins partagés
- 2 - Les jardins de Boissy



La Poste déménage ses boîtes postales professionnelles

Depuis le 19 octobre 2026, les abonnés au service de boîtes postales professionnelles de La Poste doivent se rendre au bureau de poste de Boissy-Saint-Léger, situé place du Forum, pour récupérer leur courrier.

Ce changement fait suite à la fermeture définitive de l'espace client professionnel actuellement installé au même endroit. Les abonnés ont été informés individuellement par courrier. Le bureau de poste continuera d'assurer l'ensemble des services habituels, notamment les opérations d'envoi et de réception de courrier et de colis.

Chasse en forêt : les dates à connaître

La saison de chasse a débuté le 6 octobre en forêt domaniale de La Grange et débutera le 2 novembre en forêt de Notre-Dame. Organisées par l'Office national des forêts (ONF), ces opérations visent à réguler les populations de chevreuils et de sangliers afin de préserver le renouvellement de la forêt.

En forêt de La Grange, six journées de chasse sont prévues. En forêt de Notre-Dame, 26 journées sont programmées, selon un calendrier établi par secteurs.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, cyclistes et cavaliers sont invités à rester vigilants et à respecter la signalisation en place. Les zones concernées sont délimitées par des panneaux d'information et des rubalisees. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois et de franchir les allées des zones chassées.

Plus d'informations :
calendrier détaillé sur le site de l'ONF: onf.fr.





Qu'est-ce que l'APSI ?

Fondée en 1967, l'Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI) est une association à but non lucratif, particulièrement active dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Elle intervient dans trois domaines complémentaires : la prévention auprès des jeunes et des familles, les soins médico-psychologiques et l'accompagnement social et professionnel.

L'APSI gère de nombreux établissements et services adaptés aux besoins de différents publics. À Boissy-Saint-Léger, l'**ITEP Le Cèdre Bleu** accueille des enfants et des jeunes de 6 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur socialisation. À Créteil, le **SESSAD Le Cèdre Bleu** accompagne les enfants et les adolescents en situation de handicap dans leurs différents lieux de vie, afin de favoriser leur autonomie et leur maintien en milieu scolaire ordinaire.

L'association gère également des centres médico-psychologiques (CMP et CMPP), l'ESAT La Clepsydre à Santeny, qui accompagne des adultes en situation de handicap par le travail, ainsi que le SAMSAH Chrysalide à Villejuif, dédié à leur accompagnement médico-social.

À travers le **Relais 94**, l'APSI propose par ailleurs différents dispositifs d'accompagnement social, notamment la Mission Habitat Logement pour les femmes victimes de violences, ainsi que des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement de jeunes, comme « Construit toi » et « Gère toit », destinés notamment aux mineurs non accompagnés.

Pour assurer le fonctionnement de ces structures et répondre aux besoins des personnes accompagnées, l'APSI coordonne leur gestion, mobilise les ressources nécessaires et recherche des financements. Son action repose notamment sur le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) et du Conseil départemental du Val-de-Marne, à travers des dotations, des budgets et des subventions.

Téléthon 2026 : la 40^e édition recherche des bénévoles

Les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026, le Téléthon célébrera sa 40^e édition

Depuis 1987, cette grande mobilisation solidaire contribue à faire avancer la recherche sur les maladies rares et à améliorer la vie des malades et de leurs familles. En près de 40 ans, près de 3 milliards d'euros ont été collectés et 10 000 programmes de recherche ont été financés. Des avancées scientifiques et médicales majeures ont permis de faire émerger de nouvelles perspectives thérapeutiques. Mais le combat continue pour les familles toujours en attente de traitements. Chaque année, le Téléthon rassemble partout en France des milliers de bénévoles, d'associations et de communes autour d'un même objectif : faire progresser la recherche et soutenir les personnes concernées.

À Boissy, plusieurs rendez-vous solidaires sont prévus : le banquet des seniors le 21 novembre, le marché de Noël du 27 au 29 novembre, des animations rue de Paris les 4, 5 et 6 décembre, puis des actions à l'EHPAD Harmonie les 9 et 10 décembre.

Pour renforcer cette mobilisation locale, l'équipe de coordination de l'AFM-Téléthon du Val-de-Marne recherche de nouveaux bénévoles. Vous souhaitez donner un peu de votre temps, participer à l'organisation des animations ou contribuer à faire connaître cette cause ? Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Pour rejoindre l'équipe :
missionbenevole.telethon.fr/recherche.

Plus d'informations :
afm-telethon.fr.

Les projets en cours et à venir

Les travaux de restauration paysagère du domaine régional du Piple ont débuté le 18 septembre. Portée par Île-de-France Nature, cette première tranche vise à préserver le patrimoine historique du site, à valoriser ses paysages et à améliorer les conditions de promenade. Le chantier doit s'achever d'ici avril 2027.

Un patrimoine naturel et historique à préserver

Acquis en 2025 par Île-de-France Nature, le domaine régional du Piple, s'ouvre progressivement au public depuis son inauguration le 20 juin 2026. Cette première phase de travaux doit faciliter la découverte de la biodiversité et des paysages du site, tout en valorisant son histoire et ses trois cents ans d'évolution. Les aménagements sont réalisés dans le respect du patrimoine et des prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Quatre interventions majeures

Les travaux portent sur plusieurs secteurs du domaine :

➤ **Rénover les allées** : l'allée du Piple et l'allée principale du domaine clos, appelée « liaison Plateau-Vallée », bénéficieront d'une réfection complète de leur structure et de leur revêtement.

➤ **Restaurer les accès** : trois entrées du domaine clos seront réaménagées depuis Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie, afin d'améliorer la continuité avec la forêt régionale de Grosbois.

➤ **Réhabiliter les murs** : une partie des murs maçonnés qui accompagnent les allées périphériques du bois sera restaurée.

PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT

Domaine régional du Piple : une première phase de restauration engagée



© Antoine Derrien pour Ile-de-France Nature

➤ **Renouveler les plantations** : des marronniers d'Inde seront plantés le long de l'allée du Piple, en remplacement des arbres dépérissants déjà retirés. D'autres essences forestières viendront accompagner les allées à l'intérieur du domaine clos.

Un chantier jusqu'au printemps 2027

Les travaux doivent se poursuivre jusqu'en avril 2027, sous réserve des contraintes techniques et des conditions météorologiques.

Pour des raisons de sécurité, le domaine régional du Piple est momentanément **fermé au public du lundi au vendredi, de 7h à 16h30**.

Cette fermeture fait suite au non respect répété du périmètre de chantier malgré le balisage et le barriérage mis en place.



RER : un nouvel accès en travaux

Depuis le 1^{er} octobre 2026, la RATP a engagé les travaux de création d'un nouvel accès à la gare du RER, côté avenue Charles-de-Gaulle, comprenant un escalier et des ascenseurs.

Le chantier doit se poursuivre jusqu'au 1^{er} juin 2028, selon le calendrier prévisionnel. Il prévoit notamment la démolition des dalles existantes et entraîne le déplacement d'un arrêt de bus pendant toute la durée des travaux.



PATRIMOINE, CADRE DE VIE ET SERVICES

Maison de la Princesse : un bâtiment à requalifier



La ville s'apprête à acquérir la Maison de la Princesse avec l'ambition de réfléchir à une nouvelle vocation pour ce bâtiment patrimonial.

Une réflexion sur sa requalification doit permettre d'envisager son devenir et sa valorisation. L'accès au bâtiment est actuellement condamné. Un appel à projets est envisagé afin d'identifier des propositions adaptées au site et d'étudier les possibilités de subventions mobilisables pour accompagner sa transformation.

Cette démarche constituera une étape importante pour définir les perspectives d'avenir du bâtiment.

Rue Marie-Curie : les bornes rétractables bientôt en service



Afin de limiter la circulation dans la rue Marie-Curie, les bornes rétractables seront bientôt mises en service. Leur fonctionnement repose sur un système de badges réservé aux riverains et aux services publics autorisés. Ce dispositif vise à mieux encadrer les accès à la rue et à limiter le passage des véhicules aux seuls usagers habilités.

La cour Oasis de l'école Amédée Dunois bientôt finalisée



Les travaux de transformation de la cour Oasis de l'école primaire Amédée Dunois se poursuivent. La finalisation est prévue le 15 novembre, avec la plantation des derniers végétaux.

Ce projet vise à offrir aux élèves un espace extérieur plus végétalisé et mieux adapté aux usages scolaires.

Coût total des travaux :
261 456 €, dont
47 180 € de subvention
au titre du Fonds Vert



Avenue Charles-de-Gaulle : une éco-station bus prévue en 2027

Grand Paris Sud Est Avenir (GP-SEA) prévoit l'aménagement d'une éco-station avenue Charles-de-Gaulle au cours de l'année 2027. D'une durée prévisionnelle de six mois, ce chantier vise à améliorer l'offre de transports en commun.

Rue de Marolles : l'enfouissement des réseaux bientôt achevé

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans le secteur de la rue de Marolles doivent s'achever en décembre 2026.

En 2027, la pose de nouveaux candélabres précédera la dépose des poteaux et des réseaux aériens. Ces interventions permettront de finaliser progressivement la modernisation des équipements et d'améliorer le paysage urbain.

La lecture se partage avec deux nouvelles boîtes à livres



Le vendredi 11 septembre, deux nouvelles boîtes à livres ont été inaugurées à Boissy : la première entre le centre social Michel Catonné et l'école Jacques-Prévert, la seconde aux Jardins partagés.

À l'origine de ce projet, un constat simple : le centre social et les Jardins partagés reçoivent régulièrement des dons de livres, qu'ils mettent à disposition des habitants. Faute d'espace adapté, il était toutefois difficile d'en accueillir davantage. Pour répondre à ce besoin, le Centre social a proposé à l'association Viv Eco et aux Jardins partagés de participer à la création de deux boîtes à livres.

Avec le soutien financier du bailleur social Paris Habitat et l'intervention des services techniques de la ville, ces deux installations ont pu voir le jour. Une première sensibilisation autour du projet avait été organisée lors de la Faites Éco, le 30 mai, en présence du public et de l'association Viv Eco, avec l'accompagnement technique de l'association Les Artisanas.

La gestion des boîtes sera assurée conjointement par le centre social et Viv Eco pour la première, et par les bénévoles des Jardins partagés pour la seconde.

Le Maire, accompagné des élus de la majorité, a tenu à remercier les structures et les associations pour leur engagement en faveur de la lecture et leur contribution à ce projet de boîtes à livres, qui encourage le partage et l'accès à la culture pour tous.

Donner, emprunter, partager : ces deux nouveaux espaces invitent chacun à faire circuler les livres plutôt qu'à les laisser dormir sur une étagère. Au-delà de la lecture, ils ont vocation à créer du lien entre les habitants.





Octobre Rose : Boissy se mobilise contre le cancer du sein

Tout au long du mois d'octobre, la ville de Boissy-Saint-Léger s'est mobilisée à l'occasion d'Octobre Rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et soutenir les femmes touchées par la maladie.

La mobilisation a débuté le samedi 3 octobre avec la marche « Boissy en Rose », organisée au profit de la Ligue contre le cancer. Le Maire, Régis Charbonnier, et les élus de la majorité étaient présents pour soutenir cette cause et rappeler l'importance de la prévention et du dépistage. Au rythme de la batucada, les participants ont rejoint le marché de la Ferme dans une ambiance conviviale et solidaire. Au même moment, les Foulées Roses, organisées par les associations Boissy Run et Ensemble pour réussir, proposaient courses et marche au profit de la Ligue contre le cancer.

Des ateliers pour sensibiliser et soutenir

La mobilisation s'est poursuivie tout au long du mois avec le

Centre social Michel-Catonné, qui a proposé différents ateliers grâce à l'implication des agents municipaux. Création de fleurs pour décorer le buste et de rouges à lèvres, confection de coussins en forme de cœur destinés aux femmes ayant subi une chirurgie, atelier cuisine, détente et méditation : autant de rendez-vous pour informer, sensibiliser, mais aussi offrir des moments de partage et de bien-être.

À travers ces initiatives, la ville et ses partenaires ont souhaité apporter un véritable soutien aux femmes et contribuer, chacun à son échelle, à faire avancer la prévention et la lutte contre le cancer du sein.

5 000 € ont été récoltés par la ville, au profit de la ligue contre le cancer, dans le cadre de l'ensemble des actions d'Octobre Rose.





Marché de Noël 2026 : les inscriptions exposants sont ouvertes !

Le Marché de Noël fera son retour pour trois jours de festivités à la salle des fêtes de la Ferme et sur son parking du vendredi 27 au dimanche 29 novembre 2026.

Rendez-vous incontournable de la fin d'année, il donnera le coup d'envoi des festivités de Noël dans la commune.

Près de 40 exposants sont attendus pour faire découvrir leurs produits du terroir, spécialités gourmandes, créations artisanales et idées cadeaux originales. Petits et grands pourront également profiter de nombreuses animations gratuites : rencontre avec le Père Noël, ateliers créatifs, maquillage, jeux, spectacles, retraite aux flambeaux et autres surprises pour plonger dans la magie de Noël.

Vous souhaitez exposer ?

Artisans, créateurs, producteurs, commerçants et professionnels sont invités à candidater dès maintenant. Les dossiers seront étudiés afin de proposer aux visiteurs une offre variée et de qualité.

Date limite de candidature : 31 octobre 2026

Retrouvez le formulaire sur le site de la ville : ville-boissy.fr



Spectacle - Les trois brigands

Pour égayer les festivités de Noël, un spectacle dédié aux enfants est proposé le samedi 5 décembre à 15 h, à la salle des Fêtes de la Ferme.

Inspiré du célèbre album de Tomi Ungerer, Les Trois Brigands raconte la rencontre de trois brigands redoutés avec une petite orpheline qui va bouleverser leur vie. Entre musique, tango et théâtre d'objet, ce conte poétique invite petits et grands à partager un joli moment en famille.

Dès 4 ans · Durée : 45 min · Tarifs jeune public



Une saison culturelle lancée sous le signe du rire et du partage



***L'Art d'avoir toujours raison* ouvre le bal avec humour et impertinence.**

Le samedi 19 septembre a marqué le lancement de la saison culturelle 2026-2027 avec *L'art d'avoir toujours raison*, un spectacle aussi drôle que percutant. Affichée complète une semaine avant la représentation, la salle a accueilli un public enthousiaste, en présence de monsieur le Maire, d'Odile Bernardi, adjointe à la culture, et des élus de la majorité.

Dans un cadre intimiste et une ambiance festive, les comédiens ont proposé une satire pleine d'esprit du discours politique. Le public s'est retrouvé plongé dans une formation destinée à de futurs candidats aux élections, venus découvrir les ficelles d'une campagne réussie. Avec, en fil rouge, une question aussi absurde que révélatrice : comment, même lorsque l'on a tort, parvenir à avoir toujours raison ?

À travers des situations décalées, des analyses piquantes et un humour subtil, le spectacle joue avec les codes de la politique et les mécanismes de persuasion. Une création audacieuse qui invite à prendre du recul tout en suscitant les rires. « Un spectacle à la fois drôle et brillant », résumait un spectateur à l'issue de la représentation. La soirée s'est poursuivie dans la convivialité, avec un temps



d'échange entre les artistes et les spectateurs.

Une ouverture de saison réussie, entre éclats de rire, réflexion et convivialité ! Cette première soirée donne le ton d'une programmation 2026-2027 qui fait la part belle à la découverte et au vivre-ensemble. Du printemps de l'égalité aux animations de «fête vos jeux», des karaokés aux rendez-vous familiaux et tout public, sans oublier les séances ciné-club, la saison s'annonce riche en expériences à partager, en rencontres et en émotions.

CINÉ-CLUB « *La Maison des femmes* », un film pour sensibiliser aux violences faites aux femmes

Vendredi 20 novembre à 20h – Cinéma Le Forum.

Chaque année, le 25 novembre marque la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Quelques jours avant cette journée de mobilisation, le cinéma le Forum propose, dans le cadre de son cycle ciné-club, la projection de *La Maison des femmes*, un film de Mélisa Godet inspiré d'une structure médico-sociale du centre hospitalier de Saint-Denis.

Au sein de cette unité, soignants, professionnels de la police et de la justice, thérapeutes, artistes et sportifs unissent leurs compétences pour accompagner les femmes victimes de violences et les aider à se reconstruire, physiquement et psychologiquement. À la fois sensible, optimiste et pédagogique, ce film met en lumière l'engagement des professionnels et la résilience des femmes. Avec une approche proche du documentaire, il contribue à mieux faire comprendre les mécanismes des violences sexistes et les moyens d'accompagner les victimes.



Engagée depuis de nombreuses années dans la sensibilisation aux violences faites aux femmes, la ville poursuit son action en faveur de la prévention, de l'information et de l'accompagnement des victimes. Cette séance sera l'occasion de s'informer, d'échanger et de rappeler que la

lutte contre toutes les formes de violences nécessite une mobilisation collective.

La projection sera suivie d'un échange avec l'association Tremplin 94 Solidarité Femmes, qui œuvre auprès des femmes victimes de violences.

***La Maison des femmes* – Drame, 1 h 50**

Un film de Mélisa Godet, avec Karin Viard, Laetitia Dosch et Eye Haidara.

Vendredi 20 novembre à 20h, au cinéma le Forum.

Tarifs : 3 € / 3,50 € / 4 €

De nouveaux fauteuils au cinéma

Pour améliorer le confort des habitants lors des séances, la ville a investi 72 111,97 € dans le renouvellement des fauteuils et du sol du cinéma le Forum. Avec leur nouvelle couleur orange, ces sièges apportent une touche de modernité à la salle tout en offrant aux spectateurs de meilleures conditions pour profiter pleinement des projections.



Tarifs communaux : comprendre ce qui change

À partir du 1^{er} novembre 2026, les tarifs de la plupart des services municipaux évoluent de 5 % pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat et à un contexte financier difficile pour toutes les communes.

Une hausse mesurée dans un contexte financier contraint

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales font face à des contraintes budgétaires croissantes. Alors que les dotations de l'État diminuent, l'inflation continue d'alourdir les dépenses nécessaires au fonctionnement des communes : énergie, matériaux, prestations de services et salaires.

À Boissy, la ville s'est efforcée de limiter au maximum l'impact de ces hausses sur les Boisséennes et les Boisséens, afin de préserver leur pouvoir d'achat. Toutefois, maintenir des tarifs inchangés malgré l'augmentation des coûts devient une équation impossible et pourrait fragiliser la qualité des services publics.

C'est dans ce contexte qu'une augmentation de 5 % de la plupart des tarifs municipaux à compter du 1^{er} novembre 2026 a été réalisée. Cette évolution vise à contribuer au financement des services tout en limitant son impact sur les familles. L'objectif reste de trouver un équilibre entre les contraintes financières de la ville, la maîtrise des dépenses et le maintien de services publics accessibles et de qualité.



**Tarifs
municipaux
+5%**

À partir du 1^{er} novembre
2026

Pourquoi cette hausse ?

 Hausse des coûts de fonctionnement (énergie, matériaux, prestations etc)

+



Baisse des dotations de l'État



Ce qu'il faut retenir



Une hausse de 5% à partir du 1^{er} novembre 2026



Moins de 1 € par mois en plus pour la majorité des familles



Un effort mesuré pour préserver la qualité des services publics



Une gestion responsable et transparente

La restauration scolaire : quel est le coût réel d'un repas ?

La cantine est un service essentiel pour les familles. Mais quel est réellement son coût ? Et qui paie quoi ? Voici quelques chiffres pour mieux comprendre.



Le coût réel du service pour la ville

 **13,35 €**
par repas

Soit 1 922,40 €
par an et par enfant.
Sur la base de 144
repas étalés sur 36
semaines d'école.



**Les familles aux
revenus les plus
modestes**

Tarif minimum (sur 9 mois)
Une hausse d'environ
1 €/ mois soit 9 €/an pour
un enfant qui utilise les
trois services tous les jours
d'écoles : accueil du matin,
restauration et accueil du
soir.

Qui paie quoi ?

Répartition sur la base du coût réel d'un enfant (1 922,40 € par an)
avec la hausse des 5 % sur 36 semaines.

Famille au tarif minimum
(revenus les plus modestes)

6 % 94 %

Ancien prix du repas pour les familles : 0,76 €
Prix du repas avec la hausse : 0,80 €

Famille : 115 €/an
soit environ 12,8 €/mois sur 9 mois

Ville : 1 807,06 €/an

Famille au tarif maximum
(revenus les plus élevés)

48 % 52 %

Ancien prix du repas pour les familles : 6,10 €
Prix du repas avec la hausse : 6,41 €

Famille : 923,04 €/an
soit environ 102,5 €/mois sur 9 mois

Ville : 999,65 €/an



**Les familles aux
revenus les plus
élevés**

Tarif maximum (sur 9 mois)
une hausse d'environ
11 €/ mois soit 99 €/an pour
un enfant qui utilise les
trois services tous les jours
d'école : accueil du matin,
restauration et accueil du
soir.



**Coût réel du service
pour la ville**

Le tarif payé par les familles
ne couvre jamais le coût
réel du service. La Ville en
assume systématiquement
une partie, afin de limiter la
participation des habitants
et de préserver l'accès de
tous à ces services.

● Part payée par la famille
● Part financée par la ville

Pouvoir d'achat : les dispositifs pour les Boisséens

La ville met en place plusieurs dispositifs pour soutenir le pouvoir d'achat des familles, accompagner les jeunes dans leur quotidien et leurs projets, et favoriser l'accès à la culture pour tous. Le tarif facturé aux habitants ne correspond jamais au coût réel du service. La ville prend systématiquement en charge une partie de ce coût afin de maintenir des tarifs accessibles aux habitants.



CINÉMA À 3 € ou 4 € L'accès à la culture pour tous

La ville propose **un tarif unique à 4 €** pour aller au cinéma, afin de permettre au plus grand nombre de profiter des séances et de la richesse culturelle ainsi **qu'une carte de cinéma non nominative à 30 € pour 10 places soit 3 € la place.**



4€
La place

Pour qui ?

Tous les Boisséens, sur présentation d'un justificatif de domicile.

CAMPAGNE D'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE : Une aide concrète pour le pouvoir d'achat de plus de 500 foyers boisséens



Face à la hausse du coût de l'énergie, la ville de Boissy-Saint-Léger s'est associée à ECODIGO pour proposer aux habitants un achat groupé d'électricité et de gaz.

Grâce à cette démarche, les foyers participants bénéficient de **tarifs négociés, avec une baisse de 22 % sur le prix de l'électricité et de 12 % sur celui du gaz**. Une économie qui représente, en moyenne, **l'équivalent d'une mensualité sur l'année**, contribuant ainsi à préserver le pouvoir d'achat des familles (260 €/an en moyenne).

Plus de 500 foyers boisséens ont ainsi pu bénéficier de cette opération, qui vise à apporter une réponse concrète aux enjeux de pouvoir d'achat et à accompagner les habitants dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.



AIDES POUR LA JEUNESSE BOISSÉENNE La ville accompagne les jeunes de 17 à 25 ans

Aide au permis de conduire : la ville prend en charge **100 % des heures de conduite**, en contrepartie de 30 heures de bénévolat

Aide aux projets : les jeunes peuvent solliciter une aide financière pour concrétiser leur projet, sur présentation d'un dossier.

Formation BAFA : La ville prend en charge **80 % du coût de la formation BAFA**, en contrepartie de l'engagement du jeune à réaliser les trois étapes obligatoires de la formation.



MOBILITÉ DURABLE La ville facilite les déplacements du quotidien

Pour faciliter les déplacements du quotidien tout en contribuant à maîtriser les dépenses des habitants, la ville propose **une aide pouvant aller jusqu'à 250 €** pour l'achat d'accessoires liés à un vélo à assistance électrique ou à un vélo adapté.

Jusqu'à
250€

Santé et protection :

Prochainement de nouvelles solutions collectives



Pour renforcer la protection des Boisséens, faciliter l'accès aux soins et contribuer à préserver leur pouvoir d'achat, la ville va mettre en place en 2027 une assurance collective et une mutuelle collective. Ces dispositifs permettront aux habitants de bénéficier de solutions adaptées et de tarifs négociés, afin de mieux maîtriser leurs dépenses liées à la santé et à la protection du quotidien.



L'ASSURANCE COLLECTIVE

Une couverture pour se protéger dans la vie de tous les jours



Une **solution simple** et accessible à tous les habitants.



Des garanties en cas d'imprévu (accident, invalidité, décès...)



Des tarifs négociés par la ville



Une adhésion possible **dès la mise en place du dispositif**.



LA MUTUELLE COLLECTIVE

Un meilleur accès aux soins pour toutes les familles



Des **remboursements renforcés** sur les soins courants, l'hospitalisation etc.



Des tarifs attractifs grâce au partenariat de la ville



Une offre adaptée aux besoins des habitants



Une adhésion ouverte selon les conditions définies par la ville.



LE POINT SUR LES TARIFS

La liste complète des services concernés par l'évolution des tarifs a été **votée à la majorité lors du conseil municipal du 1^{er} octobre**. Elle est consultable dans le compte rendu du conseil municipal, disponible en ligne sur le site de la ville : www.ville-boissy.fr.

La ville est pleinement consciente du contexte économique actuel et de ses conséquences sur le budget des ménages. C'est pourquoi elle a veillé à limiter autant que possible l'impact de cette évolution tarifaire, en maintenant notamment **des tarifs adaptés aux différents publics et en poursuivant ses efforts pour préserver l'accès de tous aux services municipaux**.



Salas et Ibrahim, conseillers enfants, président et assesseur au bureau de vote de l'école Jacques Prévert B.

Conseil municipal des enfants : 15 nouveaux élus

Du 12 au 16 octobre, les élèves des écoles de la ville ont participé aux élections du Conseil municipal des enfants. Cette instance permet aux enfants de CM1 et CM2 de découvrir la citoyenneté, de s'exprimer sur la vie de leur ville et de proposer des projets pour améliorer le quotidien des jeunes Boisséens.

Parmi les 48 candidats, 15 ont été élus pour renouveler la moitié du Conseil. Pour convaincre leurs camarades, chacun avait préparé une affiche électorale présentant ses idées et son programme.

Les conseillers déjà en place se sont également investis dans l'organisation du scrutin : tenue des bureaux de vote, dépouillement, rédaction des procès-verbaux et annonce des résultats dans les écoles. Une belle mise en pratique de la démocratie !

Anciens et nouveaux élus se retrouveront début novembre pour la séance plénière à la salle Florence-Arthaud de la Maison des jeunes. La séance est publique : les parents sont les bienvenus.



Dépouillement au Bois Clary, en présence d'Élyne et Chloé, conseillères enfants



Boissy Film Festival : la jeunesse au cœur de la programmation

À l'occasion des 80 ans du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Boissy-Saint-Léger a lancé son festival de cinéma : le Boissy Film Festival !

Créé en 1946, le CNC œuvre en faveur de la création, de la diversité et de l'accessibilité du 7^e art. Dans cet esprit, la ville a souhaité associer les jeunes à la programmation de cette première édition.

Acteurs de leurs choix, les enfants du Conseil municipal des enfants ont voté pour le film *Toy Story 5*, tandis que les jeunes conseillers et les membres de l'Espace Ados ont choisi *Tombé du ciel*. Une belle occasion de faire entendre la voix des jeunes et de leur permettre de participer à la vie culturelle de la ville !



Membres du CMJ lors de la séance « Toy Story 5 », explication de la carte Blanche à la jeunesse





Une journée de prévention santé

Le 1^{er} octobre, de 14h à 19h, le parvis de la gare a accueilli une journée dédiée à la prévention et au dépistage.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette initiative permettant de s'informer et de bénéficier de dépistages du VIH, VHB, VHC et de la syphilis, ainsi que de conseils sur les Infections Sexuellement Transmissibles et les addictions.

Cette action a réuni l'association AIDES, le bus de prévention du Val-de-Marne, le CAARUD VISA94 et l'Espace Infos jeunes, mobilisés pour aller à la rencontre des habitants et favoriser l'accès à la prévention et aux soins.

Soirée de la réussite : changement d'organisation

La soirée de la réussite, initialement prévue le 12 décembre, est annulée cette année en raison d'une réorganisation de l'événement.

Les lauréats pourront toutefois retirer leur diplôme à la Maison des jeunes/Espace Infos jeunes à partir du 12 décembre munis de la photocopie du diplôme ou relevé de notes et d'un justificatif de domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Formation aux premiers secours



Le 3 octobre, de 9h à 17h, les locaux de l'Espace Infos Jeunes ont accueilli une **formation Prévention et Secours Civiques (PSC)**, organisée avec l'association FNMNS.

Une dizaine de participants ont ainsi pu apprendre les gestes essentiels pour réagir face aux situations d'urgence et porter assistance aux victimes.

SOS Rentrée

Accompagner les jeunes dans leur parcours

Le dispositif S.O.S. Rentrée accompagne les jeunes qui se retrouvent sans affectation scolaire ou qui rencontrent des difficultés dans la poursuite de leurs études à la rentrée. L'objectif est de les aider à trouver une solution adaptée à leur situation et à construire leur avenir.

L'Espace Infos Jeunes de Boissy a enregistré 10 demandes dans le cadre du dispositif S.O.S. Rentrée. Les jeunes ont été aidés dans leurs démarches, qu'il s'agisse de formuler de nouveaux vœux sur Parcoursup, de trouver un établissement scolaire ou de préciser leur projet professionnel.

Certains ont également été reçus au Centre d'information et d'orientation (CIO) afin de faire remonter leur situation auprès de l'Académie. Une réunion avec l'Inspectrice académique a permis de présenter les situations recensées et de rechercher des solutions rapides, notamment pour les jeunes mineurs et les moins de 16 ans.

Newsletter jeunesse : retrouvez toute l'actualité des jeunes !



Lancée en septembre, la newsletter jeunesse de la maison des jeunes vous informe régulièrement des actualités de l'Espace Ados (11-17 ans), du Conseil municipal des enfants et des jeunes et de l'Espace Infos Jeunes.

Projets, sorties, témoignages et prochains rendez-vous : retrouvez toutes les initiatives et les activités proposées aux jeunes par la ville dans cette newsletter diffusée tous les mois ou tous les deux mois.

Envie de la recevoir ?

Contactez le service Jeunesse au 01 45 69 10 70 pour vous inscrire !

Peintres en Herbe : une belle exposition artistique

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée l'exposition Peintres en herbe, réunissant 180 tableaux réalisés par des adhérents d'hier et d'aujourd'hui.

Près de 204 visiteurs sont venus découvrir la diversité des œuvres et des techniques présentées : huile, acrylique, pastel et aquarelle. Une vingtaine de tableaux ont également trouvé acquéreur, une belle récompense pour les artistes.

L'exposition a également accueilli une classe de CM1-CM2 de l'école Jacques-Prévert et présenté les œuvres de Virginie Aïche, artiste peignant de la bouche, absente pour des raisons de santé.

Les organisateurs remercient les visiteurs pour leur enthousiasme et leurs encouragements, ainsi que M. le Maire, les élus et les services techniques pour leur soutien. Un grand merci également à l'ensemble des adhérents pour leur investissement.

Rendez-vous en 2028 pour une nouvelle exposition !



Les Foulées Roses : 2 000 € pour la Ligue contre le cancer

À l'occasion d'Octobre Rose, les associations Boissy Run et Ensemble pour réussir ont organisé les Foulées Roses au marché de la Ferme.

Courses et marche étaient proposées pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et mobiliser les habitants autour de cette cause. Grâce à la participation des coureurs, des marcheurs et au soutien des bénévoles, **2 000 € ont été récoltés au profit de la Ligue contre le cancer.**

Une belle mobilisation solidaire qui témoigne de l'engagement des associations et des habitants de Boissy-Saint-Léger en faveur de la prévention, de la recherche et de l'accompagnement des personnes touchées par la maladie.





Associations : ouverture de la campagne de subventions 2027

La ville lance sa campagne de demandes de subventions pour l'année 2027. Ce dispositif permet aux associations locales de solliciter un soutien financier pour concrétiser leurs projets, développer leurs activités et poursuivre leurs actions au service des habitants.

À travers cette campagne, la municipalité réaffirme son engagement en faveur du tissu associatif, acteur essentiel de la vie culturelle, sportive, éducative, sociale et citoyenne de la commune. Elle souhaite ainsi accompagner les initiatives qui contribuent à l'animation et au dynamisme de la ville.

Comment déposer une demande ?

Le dossier de demande de subvention 2027 ainsi que le règlement d'attribution sont disponibles sur le site internet de la ville depuis le 13 octobre 2026.

Les associations sont invitées à prendre connaissance des modalités de candidature et à transmettre leur dossier dans les conditions et délais indiqués. Le dossier complet doit être déposé au plus tard le 20 décembre 2026.



Date de clôture de dépôt

Le dossier complet doit être déposé au plus tard le **20 décembre 2026**.

Attention : tout dossier incomplet ou transmis hors délai pourra ne pas être examiné.

DOD, un talent boisséen à découvrir

Lauréat du prix du jury au Festival Jeunesse, DOD Binks Dream, 25 ans, fait de la musique depuis l'adolescence. Entre influences afro et rap, il développe son univers musical avec une ambition : faire de sa passion son métier.

Installé à Boissy-Saint-Léger depuis 2015, DOD est autoentrepreneur dans le secteur de la livraison. En parallèle de son activité professionnelle, il consacre son temps libre à ce qui l'anime depuis toujours : la musique.

Son aventure musicale commence à l'âge de 15 ans, au collège, lorsqu'il se met à rapper avec des amis pendant les récréations. Autodidacte, il apprend progressivement à écrire et à composer, porté par l'envie de s'exprimer à travers ses textes. Au fil des années, cette première expérience entre amis devient une véritable passion, qu'il continue de cultiver aujourd'hui.

Son style musical mêle les sonorités afro aux influences rap. Dans ses compositions, il puise son inspiration dans ses propres expériences de vie, qu'il retranscrit dans des textes écrits par lui-même. Pour les compositions instrumentales, il s'inspire des tendances musicales du moment et peut également compter sur des amis qui lui proposent leurs créations. Un travail de recherche et d'écriture qui lui permet de construire progressivement son identité artistique.

Encouragé par ses proches, qui apprécient et soutiennent son travail, DOD poursuit son chemin musical avec détermination. Sa



récompense au Festival Jeunesse, où il a remporté le prix du jury, représente une belle reconnaissance de son travail et l'encourage à aller plus loin.

Pour la suite, son objectif est clair : trouver un producteur, sortir ses

propres singles et albums, et se professionnaliser dans l'univers de la musique. En attendant de concrétiser ce projet, il continue à faire vivre sa passion, entre travail et création, avec l'envie de faire découvrir son univers au plus grand nombre.

Envie de découvrir son univers musical ?

Retrouvez DOD Binks Dream sur
YouTube, Snapchat et Facebook : Dod Binks Dream

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble
Groupe socialiste et apparentés, société civile**Thermo-sur-Seine : même le nom fait peur !**

Il est des sujets qui rassemblent largement tous les bords de l'échiquier politique.

Le projet du méga-incinérateur prévu à Vitry-sur-Seine est l'un de ceux-là. Il fédère autour de son rejet !

La principale des raisons, qui passe avant tout le reste, est la santé des Val-de-Marnais, celle de nos enfants. Trois cheminées de 100 mètres domineront cette infrastructure. Nous ne sommes pas si loin, avec des vents dominants qui brasseront un air affecté par cet incinérateur massif vers notre commune.

Il est par ailleurs discutable de découvrir en début d'année un projet déjà dessiné, déjà chiffré, déjà programmé sur presque une décennie.

Et pourtant aucun partage d'information avant 2026 !

Dans les objectifs, il est proposé de brûler 450 000 tonnes de Combustibles Solides de Récupération (les CSR, composés de bois de piètre qualité et peint, de textile, de plastique, d'huiles usagées, de pneus usés, tout ce qui ne peut être valorisé en somme), ce qui représente près de 10 % des CSR français.

C'est en outre une installation qui fonctionnerait vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, onze mois par an. Une machine de cette taille ne s'adapte pas : elle doit tourner à plein régime pour être rentable, pendant des décennies.

Tous les jours, il lui faudra son énorme ration !

Et il n'y a que deux façons de la nourrir.

Soit nous continuons à produire plus de déchets... au moment précis où la loi et le bon sens nous demandent l'inverse.

Soit nous faisons venir les CSR d'ailleurs, de plus en plus loin, par la route, le rail, le fleuve...

Dans les deux cas, il s'agit d'un contresens.

Un équipement de cette ampleur n'accompagne pas la transition écologique : il la verrouille dangereusement.

Enfin, se pose également la question de l'équité territoriale.

Le département du Val-de-Marne concentre déjà trois installations d'incinération d'ordures ménagères d'échelle francilienne : à Ivry-sur-Seine, à Créteil et à Rungis.

Non, en l'état, le projet de Thermo-sur-Seine ne peut pas être accepté.

Elus de la majorité municipale - Boissy Ecologie et Solidarité**Recycler, une des clés de l'économie durable**

La course à la production des biens de consommation est terrible. Elle pille les ressources naturelles, broie les collectifs d'humains en leur imposant la performance, multiplie les inégalités et les injustices, provoque les guerres, favorise le dérèglement climatique.

Nous, écologistes de Boissy, n'allons pas refaire le monde. Mais nous pouvons promouvoir tout ce qui contribue à réduire les conséquences environnementales et sociales de la consommation, dont le recyclage. Ne jetez plus vos objets devenus inutiles ou même en panne. Tournez-vous vers les associations ou organismes qui les récupèrent, les remettent en état, les redistribuent pour des sommes souvent modiques.

Ne jetez plus les vêtements qui ne vous vont plus. S'ils sont en bon état et propres, apportez-les à la Boissyclerie qui les triera et les remettra en vente pour quelques euros.

#économie_sociale_et_solidaire**#seconde_vie****#fin_du_monde_et_fin_du_mois_même_combat**

F. Canale, C. Larger, R. Zabeur - Contact : courrier@ecolos-bsl.fr

Elus de la majorité municipale - Communiste**Lycées en crise : écoutons la jeunesse**

Parti du Val-de-Marne, le mouvement lycéen a gagné toute la France. Ces jeunes ne réclament pas l'impossible : un professeur devant chaque classe, des bâtiments dignes, des effectifs raisonnables. Quand des élèves de terminale restent des mois sans professeur de philosophie ou de français, comment parler d'égalité des chances ?

Cette colère est le fruit d'années d'austérité : postes supprimés, absences non remplacées, moyens gelés, sélection permanente via Parcoursup. Les enseignants, eux aussi en grève, dénoncent des conditions de travail dégradées. Les familles, elles, voient l'avenir de leurs enfants fragilisé.

Le gouvernement, lui, répond par des fermetures de lycées, des interdictions de manifester et des interpellations. On ne règle pas une crise sociale par le maintien de l'ordre. Nous condamnons toute violence, mais refusons qu'on criminalise une jeunesse qui défend l'école publique.

Nous exigeons un plan d'urgence : recrutements, revalorisation des salaires, rénovation des lycées, refonte de Parcoursup. L'école est un bien commun : elle mérite des moyens, pas du mépris.

M. Barthes, C. Conti, L. Normand - Mail : pcfboissysaintleger@gmail.com - Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger)

Contact : sectionboissy@gmail.com

Engagés pour Boissy

Démocratie municipale : le débat n'est pas une option

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

Ces dernières semaines interrogent sur la place accordée au débat démocratique à Boissy.

D'abord, une convocation adressée hors du délai légal pour le Conseil municipal du 29 septembre. Il aura fallu saisir le préfet pour que la séance soit finalement reportée. Puis notre vœu contre Thermo-sur-Seine, méga-incinérateur prévu à Vitry, a d'abord été refusé avant que le maire n'accepte son examen lors d'un prochain Conseil. Pourtant, plus de 20 collectivités ont pourtant déjà délibéré sur ce sujet environnemental qui dépasse les clivages et concerne directement notre territoire.

Dans le même temps, la majorité présentait un vœu sur Cuba. Alors que Laure Thibault interrogeait l'intérêt local d'un tel débat face au refus initial d'aborder un projet majeur à nos portes, le maire lui a coupé le micro. Nos élus ont alors quitté la séance.

Règlement intérieur modifié, convocation hors délai, débat d'abord refusé, parole interrompue : quelle place la majorité entend-elle réellement laisser à la contradiction ? Les élections sont derrière nous. Mais la démocratie ne s'arrête pas le soir du scrutin. Les élus d'opposition ont été choisis par des Boisséens et leur parole mérite le même respect que celle de la majorité. Nous continuerons donc à questionner, proposer et, lorsqu'il le faudra, contester.

Car le débat démocratique n'appartient pas à celui qui préside la séance. Et couper un micro ne fera jamais taire les questions que nous continuerons de poser au nom des Boisséens.

Bien à vous.

L. Thibault et les élus de la liste Engagés pour Boissy
www.engagespourboissy.fr

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Un élu de notre groupe, empêché, avait confié son pouvoir à une collègue par un courriel envoyé à la mairie le 30 septembre à 19h00. La séance s'ouvrait le 1er octobre à 19h00, soit 24 heures plus tard. **Ce pouvoir a pourtant été écarté, au motif qu'il aurait été transmis moins de 24 heures avant.**

Or, cette règle n'existe nulle part. **L'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales permet à tout élu empêché de donner un pouvoir écrit au collègue de son choix, sans fixer aucun délai.**

Résultat : une voix de l'opposition a été retirée de chaque vote de la soirée, et avec elle celle des Boisséens qui nous ont élus. Ce n'est pas un détail de procédure, c'est le droit de vote d'un élu.

Ce n'est pas un cas isolé : consultation des dossiers sur demande écrite 72 heures à l'avance, amendements à déposer 72 heures avant la séance... Les contraintes s'accumulent. **Notre vigilance avait pourtant déjà permis de faire retirer les frais imposés aux élus demandant leurs documents sur papier.**

La démocratie locale se respecte, elle ne se décrète pas. Chaque voix compte, et chaque élu doit pouvoir faire entendre la sienne.

« Boissy C'est Vous » continuera de défendre vos droits et la transparence de la vie municipale.

F. Ngaliema, C. Michel, R. Guillemard, E. Brunissen
 Contact : boissycestvous@hotmail.com

Non inscrit

Texte non transmis

> PHARMACIES DE GARDES DE JOUR, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Novembre

01/11 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
08/11 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33
11/11 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
15/11 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16
22/11 - Mail Salvador Allende - Bonneuil-sur-Marne - 01 43 39 64 73
29/11 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41

Décembre

06/12 - 2 esplanade Joséphine Baker - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
13/12 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
20/12 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73
25/12 - 1 place de l'Abbaye - Créteil - 01 43 77 56 26
27/12 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72

> PERMANENCES INFO-ÉNERGIE GRATUITES

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? **Des permanences gratuites sur rendez-vous** se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **18 novembre et 9 décembre** de 14h à 17h **au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences gratuites sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr



> EN CAS DE VIOLENCES CONJUGALES, FAITES LE 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'ac-

compagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.

> VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

◆ Un Premier Pas

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.



01 89 11 94 94* (* Numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h - valdemarne.fr/unpremierpas

◆ C.I.D.F.F (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Permanence juridique et aides aux familles au CCAS, 7 bd Révillon.

Renseignements : 01 45 10 61 32

>Etat-civil

NAISSANCES

Avril Lilith SIMONNET BELLELIS

Juillet

Timéo GUILHERME, Aarana MAHENTHRAN, Wassim GO-LIBRODSKY

Août

Soa CRÂNE, Maé BLONDY MARTIN, Rayan BENATTIA, Adéna JEAN FERREIRA, Antoine FLORAND, Melissa GOBIRA DE CASTRO

Septembre

Eden LOPES LEVY, Lana FELLAHI, Kéliah ASSOUMOU, Yazan BEN SLIMA, Eric CEPPARULO, Kayden IBRAHIM, Sandro FERNANDES MENEZES, Liam RAHANI

MARIAGES

Août

Florian QUENET et Diana MEURANT

Septembre

Cong-Minh NGUYEN et Rolande RANDRIANARISATA. Mohamed KOULALI et Julia NUSBAUMER. John PAPIE et Anne-Lise SABUT. José COGREL et Yvette de ALMEIDA

PACS

Août

Mathilde TRIGO et Thenosan VIGNESWARAN. Khadidja OU-CHANI et Matthew LANE

Septembre

Dorian BONJOUR et Eléna SAUTEL

DÉCÈS

Juin Jean DIAS

Août

Bernard GAUTRON, Danièle CHAMPLON, Christian CHATAIL, Sylvain SAMBA, Christiane PERIA-NAYAGASSAMY, Sylvette JEGER, Monique GENELLÉ, Marie-Rose GAUDIN.

Septembre Christian CHÉRON



INSCRIPTIONS -DE LA SIXIÈME A LA TROISIÈME-

2, rue Mercière 94470 Boissy-Saint-Léger



UN PROJET ÉDUCATIF HUMANISTE



- Initiation allemand en 6ème
- Anglais renforcé
- Option latin dès la 5ème
- Certification Cambridge en 6ème et 3ème
- Langues : Anglais, Allemand, Espagnol
- Animation sur le temps de pause méridienne



- Connaissance des religions
- Études dirigées
- Soutien scolaire
- Activités extrascolaires : théâtre - AS
- Activités pédagogiques : divers concours nationaux - sorties scolaires - voyages



WWW.COURS-BERNARD-PALISSY.ORG → INSCRIPTION → PRE-INSCRIPTION

MARCHÉ DE NOËL

DU 27 AU 29
NOVEMBRE
2026



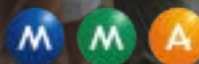
À LA FERME
6 Rue de Sucy

Assuréable

Jusqu'à
4 mois offerts *

Nouveaux clients : en regroupant vos assurances chez nous (auto, habitation, prévoyance...) , bénéficiez de mois de cotisation offerts* par contrat éligible.

*Voir conditions sur mma.fr ou en agences.



Assuréable, ce sont 3 agences MMA de proximité dont une à **Boissy Saint-Léger** et une équipe investie.

01.45.69.08.28
assureable@mma.fr

Votre devis en ligne :



Pourquoi choisir Assuréable ?

- ✓ Des garanties santé solides et adaptées à vos besoins
- ✓ Un accompagnement personnalisé
- ✓ La fiabilité du réseau MMA

ARBOREA

fair
promotion

Jusqu'à 10 000 € de remise ⁽²⁾

+ Frais de notaire offerts ⁽³⁾

pour les 10 premiers réservataires

VOUS VIVEZ OU TRAVAILLEZ À BOISSY-SAINT-LÉGER (94) ?

**Jusqu'au 6 novembre, choisissez
votre appartement en avant-première**

- Au cœur du quartier de la Charmeriaie
- A moins de 10 min* à pied du 
- Du studio au 5 pièces dont des duplex
- Balcons ou généreuses terrasses en attique (selon plan)
- À partir de 153 000 € ^{(1) (2)} en TVA 5,5 % ⁽⁴⁾

Programme réalisé dans le cadre de l'opération d'aménagement La Charmeriaie conduite par Sadev 94.

⁽⁴⁾
**TVA
5,5 %**

⁽⁵⁾
**Prêt
à Taux
Zéro%**

⁽⁶⁾
**DISPOSITIF
JEANBRUN**

01 76 31 04 65
fair-promotion.fr



la Charmeriaie
UN NOUVEAU QUARTIER

*Source Google maps. (1) Exemple de prix de vente d'un studio d'une surface de 33,6 m² lot n° B504, au prix de 155 000 € TTC soit 153 000 € TTC après déduction de la remise liée à l'offre en cours. Ce prix inclut une TVA au taux de 5,5%, selon la grille de prix applicable à compter du 23/10/2026. (2) Offre valable du 24 octobre au 6 novembre 2026 inclus pour l'acquisition d'un logement neuf du programme « Arborea » à Boissy-Saint-Léger (94) sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Remise immédiate sur le prix de vente TTC du bien immobilier à partir du studio pour les 10 premiers réservataires : 2 000€ de remise pour un studio, 4 000€ de remise pour un 2 pièces, 6 000€ de remise pour un 3 pièces, 8 000€ de remise pour un 4 pièces et 10 000€ de remise pour un 5 pièces. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. (3) Frais de notaire offerts, hors frais d'hypothèque, de caution, de privilège de prêteur de deniers et tous autres frais liés au financement de l'acquisition, valables du 24 octobre au 6 novembre 2026, et pour les 10 premiers réservataires, pour tout contrat de réservation signé sur un bien immobilier neuf du programme « Arborea » à Boissy-Saint-Léger (94). Conditions détaillées auprès de votre conseiller commercial. (4) TVA à 5,5 %, (5) PTZ et (6) dispositif Jeanbrun : dispositifs accessibles sous conditions, selon la réglementation et les conditions d'éligibilité en vigueur. Conditions détaillées sur fair-promotion.fr/captation/arborea-boissy-saint-leger/. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. FAIR PROMOTION - Siège social : 50 boulevard de l'Yverres - 91000 EVRY-COURCOURONNES - Téléphone : 01 69 45 56 56 - SAS au capital social de 741 000 € - RCS EVRY B327 645 115 - SIRET : 327 645 115 000 46 N° TVA intracommunautaire FR 19 32 76 45 115 APE 4110A. Illustrations et document non contractuels - Architecture et perspective : Margot Duclos Architectes Associés. Conception MKI.